

De nouveaux leviers d'action pour renforcer la cohésion régionale : « une impérieuse nécessité ! »

A V I S



22 Juin 2022

Patrick HEINTZ
Président de la Section Prospective

Rapporteure
Julie ESCALIER
Conseillère

Assistés de Thierry ARLANDIS : Chargé de Mission

Cet avis a été adopté à l'unanimité des 116 Conseillers présents

dans le cadre d'une auto-saisine
Etude conduite par la Section Prospective

Sommaire

INTRODUCTION	5
1. LES ENJEUX DE LA COHESION REGIONALE	6
2. SUR LE PLAN SOCIAL.....	7
2. 1. <i>Le diagnostic fait ressortir différentes formes de fragmentations :</i>	7
2. 2. <i>Par rapport à ce constat quels peuvent être les leviers et les réponses de la Région ? :</i>	9
3. SUR LE PLAN ECONOMIQUE	12
3. 1. <i>Le diagnostic</i>	12
3. 2. <i>Des propositions concrètes</i>	15
4. SUR LE PLAN TERRITORIAL	18
4. 1. <i>Le diagnostic</i>	18
4. 2. <i>Des propositions concrètes</i>	18
CONCLUSION	22
REMERCIEMENTS.....	23
EXPLICATIONS DE VOTE	25

Introduction

Dans la période de mutations et le contexte particulier que nous traversons, nombreux sont les facteurs qui mettent à mal notre cohésion régionale car ils sont sources de doute, de repli sur soi, de fragmentation, de tensions et d'exclusions :

Malgré de nombreux atouts dont dispose notre Région Provence Alpes Côte d'Azur, par son positionnement stratégique, son climat, la beauté de ses espaces naturels, son art de vivre, sa culture et son dynamisme économique, celle-ci n'échappe cependant pas aux maux de notre temps que sont : le chômage des jeunes les moins qualifiés, les écarts de revenu, les risques sanitaires, les dérèglements climatiques, la crise de la citoyenneté et l'individualisme croissant.

Autant de raisons pour réfléchir aux leviers dont la Région dispose pour renforcer sa cohésion et remettre en question un certain nombre d'approches, de comportements et d'actions en proposant des alternatives, d'autres manières de faire, des expérimentations.

Quoi, pourquoi, pour qui, comment ?

On se situe au cœur de l'action régionale et du sens que la société civile souhaite qu'elle porte.

On attend de l'État qu'il garantisse les grands équilibres, la sécurité et la paix, mais c'est aussi aux Collectivités Territoriales qu'il appartient d'avoir un rôle intégrateur, d'agir sur le quotidien en favorisant les conditions de bien-être, la solidarité, le dynamisme et la confiance afin de permettre à leurs habitants de vivre ensemble et de se projeter dans l'avenir.

Seule une véritable cohésion territoriale, permet à ces objectifs d'être atteints.

Par le présent avis, le CESER se donne pour ambition de diagnostiquer la situation de notre Région et d'explorer les pistes permettant de renforcer la cohésion régionale en identifiant et en préconisant des mesures concrètes.

Il s'appuie pour ce faire sur des constats, des auditions de représentants d'associations, de professionnels, des chefs d'entreprise, artisans, commerçants, mais aussi des élus des collectivités qui composent notre territoire.

C'est dans une démarche prospective et volontariste que le CESER souhaite aborder sa contribution.

Le terme de cohésion fait appel à différentes notions : celles de solidarité et de liens, d'objectifs communs qui unissent les différentes parties d'un ensemble, celles d'équité, de justice et de réciprocité.

Le Conseil Economique et Social Environnemental Régional (CESER) fait sienne la définition de la cohésion proposée par le conseil de l'Europe :

« C'est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités au minimum et en évitant la marginalisation, capacité à gérer les différences et les divisions, et à se donner les moyens d'assurer la protection sociale de l'ensemble de ses membres. La cohésion ainsi entendue est un concept essentiel à la réalisation des trois valeurs fondamentales que sont : droits de l'homme, démocratie et Etat de droit. »

Elle est une condition indispensable pour se projeter dans l'avenir.

1. Les enjeux de la cohésion régionale

Les enjeux de la cohésion régionale sont nombreux : sociétaux, politiques, sociaux, économiques et environnementaux.

Ils s'articulent à la fois autour de la diversité et de l'adhésion.

La cohésion garantit la recherche d'une forme d'équité en termes d'accès aux communs et à la qualité de vie.

Elle ne signifie pas forcément uniformisation mais consiste en un intérêt général qui ne soit pas la somme des intérêts individuels afin de créer les conditions de la cohésion régionale qui passe par un renforcement du collectif et la réduction des disparités territoriales.

C'est l'affirmation d'une équité républicaine, elle implique la construction d'une intelligence à la fois collective et solidaire et s'efforce de faire primer l'intérêt général régional sur les intérêts particuliers.

Par le renforcement de la cohésion régionale on limite les exclusions, on favorise les complémentarités, les partenariats et les mutualisations. On met en œuvre un aménagement du territoire cohérent, on diminue le sentiment d'impuissance et d'injustice tout en favorisant les partenariats et les mutualisations de moyens.

La cohésion est une réponse à la crise de confiance politique. Elle contribue à limiter les risques de fragmentation.

En renforçant la cohésion, on crée les conditions de la confiance, du sentiment d'appartenance et du vivre ensemble.

Les valeurs fondatrices de la cohésion sociale sont : L'équité, la solidarité, le partage et l'altérité, l'attachement au corps social, l'engagement, l'affirmation selon laquelle le collectif prime sur l'individuel, le respect des normes et des règles.

2. Sur le plan social

2. 1. Le diagnostic fait ressortir différentes formes de fragmentations :

Les principales vulnérabilités enregistrées sur notre territoire portent sur :

- Les nouvelles formes de pauvreté : jeunes, travailleurs pauvres, femmes isolées, familles monoparentales, personnes âgées à faibles revenus... ⁽¹⁾
- L'isolement des personnes : La recrudescence des familles monoparentales, l'importance du nombre de personnes âgées seules ⁽²⁾
- Un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale malgré une bonne dynamique de l'emploi salarié et un développement préoccupant de l'emploi précaire. ⁽³⁾
- L'accroissement des écarts en termes de richesse et d'inégalité sociale ⁽⁴⁾
- Des formes de ségrégations territoriales dans les quartiers métropolitains « politique de la ville » mais aussi dans les territoires ruraux et de montagne qui sont génératrices d'exclusions sociales.
- Une sous-utilisation des outils d'observation sociale (DROS : Dispositif régional d'observation sociale) et une insuffisante mise en débat des questions et des données correspondantes.
- D'importantes difficultés d'accès au logement en partie dues à la carence de logements abordables et à l'absence d'optimisation des stocks, et d'une logique de parcours résidentiel, au prix élevé du foncier et de l'immobilier et au développement des résidences secondaires et des locations de meublés.

En matière de logement qui constitue une compétence partagée, on observe des difficultés d'accessibilité liées à la fois à la précarité des demandeurs, aux coûts mais aussi à l'inadaptation des logements disponibles. Notre région connaît à la fois un déficit de logements, à la fois

¹ **Taux de pauvreté** très supérieur à la France métropolitaine (près de 3 points de plus) : en 2018 (dernier chiffre disponible), le taux de pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur = 17,3% contre 14,6% en France métropolitaine (FM).

² Le nombre de familles monoparentales (majoritairement des femmes seules avec enfants) ne cesse d'augmenter. Elles représentaient **16% des familles en 2008 contre 18,2% en 2018** (dernier chiffre disponible). Le nombre de personnes vivant seules parmi les catégories d'âge (55-64 ans et 65-79 ans) est en augmentation. C'est dans la tranche d'âge des 55-64 ans, que l'augmentation est la plus forte : **19,9 % des personnes de cette catégorie vivaient seules en 2008 contre 23,6% en 2018**.
Source : INSEE, Dossier complet Provence-Alpes-Côte d'Azur (en ligne).

³ Au 3^{ème} trimestre 2021, **le taux de chômage** en Région se maintient à **9,1% de la population active**, un niveau proche de celui d'avant crise – contre 7,9% en France métropolitaine. Elle se situe en 3^e position après Hauts-de-France (9,6%) et Occitanie (9,3%). Source : DREETS, Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Les chiffres clés Edition 2021*

⁴ **Les inégalités de revenus** sont également très marquées : les « plus pauvres » (correspondant au 1^{er} décile des ménages dans la distribution de revenus) sont encore plus pauvres en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France métropolitaine. L'intensité de la pauvreté est également plus élevée en région (21,5% contre 21, 2% en FM en 2018).
Source : DREETS, Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Les chiffres clés Edition 2021*, (en ligne).

logements d'actifs et logements sociaux, ⁽⁵⁾ taux de moins de 12 % de logements sociaux, soit trois points de moins que la moyenne nationale

Elle est la deuxième région de France la plus concernée par le phénomène des bidonvilles. La question du logement pour les saisonniers comme pour les étudiants reste prégnante.

Pour les jeunes, le logement constitue un enjeu majeur d'accès à l'emploi et d'intégration sociale.

- L'insuffisance de la couverture numérique dans certaines zones rurales doublée de l'abandon progressif des moyens de communication filaire aggrave cette situation de sentiment de laisser pour compte, notamment pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap mais aussi pour les plus jeunes.
- L'inadaptation du système éducatif et de formation, notamment en direction des jeunes sans diplôme ou en échec scolaire est également un point de faiblesse et une forme d'exclusion très préjudiciable à la cohésion. ⁽⁶⁾ Quant aux métiers traditionnels de l'artisanat, ils pâtiennent d'un manque d'attractivité en raison d'un déficit d'image, de la méconnaissance de certains métiers émergents, d'un niveau de rémunération trop faible (travailleurs pauvres) et des conditions de travail.
- Le fort brassage de populations et la diversité ethnique se traduisent par une diversité des comportements et des attentes des populations et la difficulté des politiques publiques à y répondre.
- Un individualisme croissant qui nuit au collectif et renforce le sentiment d'isolement
- Compte tenu du développement du sentiment d'insécurité, celle-ci est perçue comme une préoccupation majeure sur l'ensemble du territoire
- La montée du communautarisme sur l'ensemble du territoire, participe à l'effritement du lien social.
- Notre tissu associatif à l'échelle de la Région est relativement dense ⁽⁷⁾ Cependant nombre d'associations sont dans une situation précaire notamment en période de crise sanitaire.

⁵ « ...le logement social a longtemps été à la traîne et accuse aujourd'hui encore un certain déficit, avec un taux de logement social de 12%, inférieur à celui des grandes régions urbaines de l'Hexagone... ». Région PACA ; une dynamique de production soutenue « Un parc social en forte croissance » Revue Union sociale pour l'Habitat septembre 2018

⁶19% de la population des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation. 9000 Jeunes réellement en décrochage scolaires sur 13700 identifiés refuseraient tout accompagnement. Comité Régional Emploi Formation Orientation professionnelle (CREFOP) 27 nov 2018

⁷ Selon les chiffres de la **Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire** (CRESS), ce secteur (qui compte les acteurs associatifs, mais pas que) est très présent en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 3^e région en France métropolitaine en volume d'emplois salariés (163 000 salariés, dont 60 000 dans l'action sociale).

Face aux défaillances de l'action publique on observe dans le champ du social l'émergence de nombreux collectifs citoyens pour accompagner les plus fragiles et les plus précaires mais souvent sans cohérence d'action.

2. 2. Par rapport à ce constat quels peuvent être les leviers et les réponses de la Région ? :

S'appuyer davantage sur les observatoires sociaux :

L'observation sociale et la mise en débat des éléments collectés est également un levier indispensable au renforcement de la cohésion sociale.

Les travaux du DROS mériteraient d'être davantage soutenus par la Région, diffusés et ses rapports davantage débattus.

On peut imaginer dans ce sens l'organisation périodique d'un débat public autour de son rapport annuel, une évaluation dynamique (ajustements, et l'introduction d'une obligation de résultats en matière de politique sociale).

- **La mise en place d'une communication publique donneuse de sens** tout en valorisant nos atouts et les initiatives collectives et solidaires, inciterait les partenaires et les populations à participer davantage à l'effort public et à s'engager. L'effort public doit contribuer à une meilleure connaissance des réalités.

Réorientation des interventions "politique de la ville" et développement de nouveaux dispositifs dans le secteur rural :

En incluant non seulement l'habitat mais aussi la création d'emplois et de services.

Les politiques sectorielles se sont révélées inadaptées pour corriger les effets d'une réalité complexe, elles ont souvent renforcé les inégalités et c'est désormais une approche intégrée qui s'impose.

Celle-ci doit être axée sur la coopération de l'ensemble des acteurs concernés et porter à la fois sur l'urbanisme (planification, logement, mobilité) et sur des actions en direction des populations cibles : prévention-santé, dépendance, difficultés scolaires, éducation, formation, accompagnement, tutorat, mentorat, emploi, intégration, offres culturelles, activités sportives.

La coordination des acteurs est dans ce domaine, le meilleur gage d'efficacité.

De ce point de vue, l'Economie sociale et solidaire (ESS) offre un important potentiel, notamment au travers de la valorisation des ressources et des compétences dans une optique de développement local et de services aux habitants.

Mieux assurer le développement économique dans les quartiers et territoires en difficulté passe par la présence d'activités de proximité, commerciales, artisanales, de services afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et de leur permettre une participation active à l'auto-réhabilitation de leur territoire.

Un accompagnement fort est nécessaire (parrainage, mentorat, développement de la capacité d'agir des habitants).

En complément de la voie scolaire, de la formation tout au long de la vie, l'alternance est un des moyens les plus efficaces pour acquérir compétences et employabilité. Il faut passer d'une logique de guichet qui conduit à l'assistantat à une politique de soutien et d'accompagnement intensif. (Soutien scolaire, réussite éducative, prévention du décrochage, orientation, préparation à l'emploi, accompagnement à la prise de poste ou à la création d'entreprise).

Les travaux de James Heckman Prix Nobel d'économie, montre qu'un euro consacré à un très jeune enfant, permet d'en économiser jusqu'à huit plus tard dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de la justice ou des services sociaux.

Dans le domaine associatif plusieurs pistes de travail méritent d'être ouvertes :

- Le renforcement des aides et des dispositifs d'accompagnement des plus fragiles (jeunes pauvres),
- Le soutien renforcé aux associations caritatives, à l'ESS et à l'accès aux droits sociaux,
- Les initiatives intergénérationnelles, notamment les maisons intergénérationnelles étudiants personnes âgées,
- Celles liées aux exclusions, au handicap.
- Le soutien accru à l'école de la deuxième chance mais aussi aux actions visant à lutter contre l'illettrisme et à acquérir les savoirs de base. Autant de domaines à privilégier pour favoriser le vivre ensemble et tirer les jeunes vers, l'emploi quoiqu'il en coûte.
- Le renforcement des structures associatives et la prise en compte des têtes de réseaux. Celles-ci regroupent en effet différentes fonctions essentielles en direction du monde associatif : la sensibilisation auprès des pouvoirs publics et du grand public, l'accompagnement opérationnel, l'animation, la coordination, l'ingénierie, les échanges, les rencontres, l'incubation, l'expérimentation...
- La reconnaissance des missions de service public : Au-delà du cercle très fermé des associations dites d'utilité publique, reconnues par décret en conseil d'Etat, et compte tenu de l'évolution croissante des missions confiées au monde associatif, il est souhaitable d'imaginer un corps de règles et de garanties au profit des acteurs qui sont investis de réelles missions de service public afin d'assurer leur pérennité.
- Des conventions type pluriannuelles peuvent être imaginées.

Celles-ci aménageraient les relations collectivités/associations en mettant notamment en place un mécanisme de concertation préalable, une lisibilité budgétaire raisonnable sur le court et moyen terme adaptée aux contraintes des structures concernées, ainsi qu'une valorisation du bénévolat.

- La Région pourrait encourager le mécénat de compétences en favorisant la mise en relation entre les entreprises qui souhaitent s'engager sur des causes d'intérêt général et des associations intervenant dans ces domaines.
- Un système d'identification et de certification des structures concernées permettrait d'apporter toutes les garanties nécessaires à la mise en place de l'ensemble de ces mesures.

Le renforcement de l'identité régionale constitue lui aussi un levier d'action important :

La valorisation de l'identité régionale permet à la Région de ne pas apparaître uniquement comme une entité administrative, de mobiliser les énergies sur des projets communs. C'est un puissant levier de cohésion sociale. L'identité territoriale met la démocratie à la portée des gens. Elle se construit sur des sentiments d'existence, d'appartenance, de cohérence, de continuité, de confiance et de vivre ensemble. L'identité suppose l'altérité. C'est un dénominateur commun, une source de liens et un puissant outil de mobilisation sociale.

Cette identité favorise une appropriation par les habitants de la culture locale, des traditions populaires, d'un art de vivre. Elle se construit sur des représentations symboliques, le paysage, l'histoire, le patrimoine, la langue, la culture locale, les associations, le sport.

L'ensemble de ces éléments sont des facteurs d'inclusion sociale essentiels.

L'accès à la culture pour tous

Parce que la culture relève de la transmission et est un apprentissage de la liberté permettant de développer l'esprit critique, il est souhaitable que la Région continue d'accompagner les lieux de création et d'échanges et s'attache à développer l'accès à la culture pour tous sur tout le territoire.

La région doit aussi s'efforcer de garantir pour chacun un égal accès aux services publics essentiel sur l'ensemble du territoire, la zone de montagne et le rural ayant parfois le sentiment d'être laissés pour compte :

Cette garantie est conditionnée par la capacité de la collectivité à recenser les zones blanches en matière de services publics sur l'ensemble des territoires et à offrir en concertation avec les départements, les Etablissements publics de Coopération intercommunale (EPCI) et les communes, un accès physique et une présence réelle et adaptée des services publics sur l'ensemble du territoire. (Bouquet de services publics garantis à la fois en point fixe (maison France services et en itinérance)

- Garantir l'accès et l'accompagnement au numérique. Cela impose non seulement de mettre en place les équipements nécessaires mais aussi et surtout les formations

permettant de s'approprier les outils correspondants et d'éviter les exclusions dans ce domaine.

- Renforcer les maisons de service public et les services au public (accueil physique).
- Faciliter la mutualisation entre opérateurs privés et publics notamment dans le domaine du logement social afin de réduire l'important déficit existant pour les plus fragiles, les étudiants, les saisonniers et de lutter contre l'insalubrité.
- Encourager la mise en place de dispositifs innovants favorisant la production de logements, par exemple, le bail réel solidaire (BRS) qui consiste en la mise en place de location longue durée à prix abordable, au profit des personnes en quête de logement. D'autres montages sont possibles et méritent d'être expérimentés.

La réduction des inégalités homme/femme :

Sans oublier qu'une femme aujourd'hui à compétences égales est rémunérée 16,5 % de moins qu'un homme dans notre région.

- Le soutien aux initiatives en faveur de la lutte contre les violences intra-familiales et pour l'égalité homme/femme est une cause essentielle et le CESER se réjouit que la Région s'y engage pleinement.
- L'aide à la parentalité et le soutien à l'éducation devraient également faire l'objet d'un soutien renforcé aux familles.
- Lutte contre l'illettrisme. Une des propositions du plan Borloo : « Maisons Marianne » en bas des immeubles pour favoriser l'insertion pourrait faire l'objet d'une expérimentation dans notre région, permettant aux femmes des cités de s'engager et de faire vivre leurs projets en facilitant leur accès à l'emploi.

3. Sur le plan économique

3. 1. Le diagnostic

Depuis la crise sanitaire l'activité économique en Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement fragilisée, même si les importantes aides de la région et de l'État ont permis à de nombreuses entreprises de se maintenir en vie.

La région Provence Alpes Côte d'Azur avec 5 millions d'habitants est l'une des plus peuplées de France.

Elle a connu depuis les années 60 une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale et après avoir subi ces dernières années un certain recul, elle enregistre aujourd'hui un début de reprise (0,4%)

Du point de vue de sa richesse, notre région produit plus de 7 % de la richesse nationale. La création de richesse est une condition nécessaire à la cohésion sociale.

Des caractéristiques parfois paradoxales :

C'est une région riche mais fortement marquée par un taux de chômage important 9,1% ⁽⁸⁾ et des écarts de revenus importants. (2eme région de France dans ce domaine)

Plus de 15 % des habitants connaissent une situation de pauvreté. (764 euros par mois et par unité de consommation.)

À l'exception des Hautes-Alpes tous les départements sont concernés et le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône sont particulièrement exposés.

Le PIB par habitant se situe en revanche à un niveau élevé supérieur au niveau moyen des régions françaises ⁽⁹⁾

Malgré la présence de groupes industriels de premier plan, son tissu productif reste cependant fragile.

Notre région se caractérise par une grande diversité sur le plan économique ce qui constitue un véritable atout. En revanche, on peut regretter l'absence d'écosystèmes soudés et généralisés à toute l'économie y compris l'économie de proximité, ceux-ci étant souvent limités aux secteurs de pointe spécialisés.

Les partenariats interentreprises demeurent encore insuffisamment développés. 70 % de l'économie régionale est constituée de PME de proximité. (Économie résidentielle)

Il y a de larges marges de progrès pour développer les relations entre les grands groupes et les petites structures à l'image de l'exemple allemand où les marchés sont décrochés par un ensemble d'entreprises grandes et petites. Un exemple d'action pourrait être d'élargir à l'ensemble du territoire de la région, le programme Metropolitan Business Act de la CCI AMP de mettre en lien les grandes entreprises et les plus petites afin de développer leur accès aux marchés.

La gouvernance économique :

Du point de vue de la gouvernance économique, l'organisation régionale gagnerait à plus de collectif et à une meilleure association de la société civile afin de mieux partager la stratégie et l'information dans ce domaine.

⁸ « En moyenne en 2020, le taux de chômage s'élève à 9,1% de la population active en PACA contre 8% en France « Activité et chômage »

Source INSEE 2018 l'Essentiel sur Provence-Alpes-Côte-d'Azur paru le 26/01/2022

⁹ 32 997€ en PACA. Niveau moyen français métropolitain 30 266€ (Hors IDF) Ibid

Développer davantage de passerelles entre entreprises de l'économie de marché et l'économie sociale et solidaire pour mieux échanger les bonnes pratiques (Responsabilité sociétale des Entreprises (RSE)...)

L'ensemble des enquêtes et témoignages fait ressortir le besoin d'un meilleur partage de la stratégie et de l'information en matière économique ainsi que d'une meilleure adaptation de la formation aux besoins spécifiques des entreprises et des territoires.

On note tout particulièrement un besoin de montée en compétence des acteurs économiques, notamment en matière d'innovation et de transition économique et environnementales (digitalisation).

De ce point de vue, la recherche et développement (R&D) gagneraient à être mieux partagés au-delà des réseaux d'acteurs.

La multiplicité des aides économiques et des dispositifs milite en faveur d'une simplification des accès aux aides et d'un effort de coordination entre les acteurs, nombreux dans ce domaine.

Des domaines en perte de vitesse :

Le désenclavement des territoires de l'arrière-pays et les problèmes de fluidité de la circulation des personnes et des marchandises demeurent des handicaps majeurs au développement économique.

De nombreux territoires sont confrontés à la question de l'organisation et de la disponibilité immédiate du foncier économique ainsi qu'à l'organisation de la logistique pour répondre au développement du e-commerce.

On observe une perte de vitesse et un vieillissement des centres villes.

Ces points de centralité sont pourtant essentiels en termes d'échanges, d'appartenance et de cohésion.

Enfin, sur le plan touristique les observateurs s'accordent à reconnaître que l'on est au bout d'un système avec un tourisme très saisonnier de loisirs et de masse dont l'acceptabilité par les populations locales est de plus en plus difficile.

Il apparaît nécessaire d'imaginer de nouvelles orientations plus respectueuses des habitants, de l'environnement et répondant davantage aux nouvelles attentes de la clientèle : notamment en termes de qualité et de diversification et de tourisme 4 saisons.

3. 2. Des propositions concrètes

L'ensemble de ces constats nous conduit à imaginer un certain nombre de propositions concrètes garantissant davantage de cohésion dans le domaine du développement.

La gouvernance économique

- Une gouvernance plus participative associant de façon systématique la société civile à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques économiques régionales. (Des initiatives intéressantes existent : parlement des entreprises, conférences d'acteurs économiques métropole de Toulon Provence Méditerranée (TPM)).

A noter que si la Région occupe désormais un rôle prédominant en matière économique, il ne faut cependant pas tout attendre d'elle. De nombreuses réponses se trouvent dans le renforcement des relations et des partenariats entre les acteurs économiques eux-mêmes.

- Un observatoire en temps réel des tendances émergentes et des signaux faibles en matière économique (la mise en place de signalements dans ce domaine) En matière d'observation, le rapport au temps est essentiel. Plus on se situe en amont des processus et plus les actions sont efficaces et faciles à mettre en œuvre.

Equilibre et coopération économique renforcée

- Des pôles territoriaux de coopération économique (à l'échelle infra régionale) favorisant les partenariats, l'information, les mutualisations, l'économie circulaire et l'accompagnement coordonné des entreprises (dynamique de réseau, informations commerciales, label, campagne de promotion, accueil de plateformes de télétravail notamment au sein des zones d'activités et des entreprises de taille importante...).
- La mise en place d'un schéma régional d'équilibre du développement commercial et le développement d'une stratégie de réhabilitation des centres-villes (création de tiers lieux favorisant les relations entre acteurs de l'économie de proximité, animation, accessibilité, sécurité, signalétique, stationnement, innovation, formation, réhabilitation, expérimentations ...).
- Un réseau d'écosystèmes élargi à l'ensemble des secteurs d'activité et notamment aux PME de proximité. En effet, l'économie de proximité se situe au carrefour des grandes problématiques auxquelles notre société est actuellement confrontée : environnementale, éducative, formation, emploi, aménagement de l'espace, consolidation du lien social.
- La mise en place de plateformes de logistique, d'ingénierie locale de R&D et d'innovation à l'échelle infra régionale en s'appuyant sur les EPCI existants et sur les chambres consulaires.

- Le développement de Plateformes de référencement et de vente en ligne.
- Le lancement de projets et d'événements collectifs et participatifs.
- Le développement de la capacité des acteurs à participer à des appels à projets régionaux et européens.

Transition et innovation

- Un investissement massif dans une transition écologique juste qui dynamise notre économie sans laisser personne au bord du chemin.
- La multiplication des expérimentations en matière d'innovation économique, et d'appels à projets collectifs dans ce domaine.
- La création d'un institut des transitions environnementales, énergétiques, numériques et économiques. L'accompagnement aux transitions, notamment dans les secteurs traditionnels. (Formation).
- La création de plateformes territoriales de rénovation énergétique pour les bâtiments publics et privés.
- Réindustrialisation et réimplantation des activités liées à notre stratégie territoriale ainsi que des productions et des services de première nécessité.

Formation et insertion

- Le renforcement des dispositifs d'insertion des jeunes dans les métiers sous tension et le développement de dispositifs type écoles de la deuxième chance et permettant l'acquisition des savoirs de base dans les territoires y compris au niveau de l'éducation nationale.
- Le développement du tutorat et du mentorat (à l'instar de ce qui se pratique au Canada).
- L'appui renforcé à la création et à la reprise d'entreprise.

La montée en compétence des acteurs économiques

- Une meilleure adaptation de la formation aux besoins des entreprises et des métiers de demain, formations à la carte et sur mesure chaque fois que cela est nécessaire (nomadisation de la formation).
- Le renforcement du triptyque entreprise/formation et territoire.
- Le renforcement du soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.

- Anticiper et Préparer les métiers de demain.
- Devenir territoire d'innovation et d'expérimentation, formation/action en matière de recherche et développement, favoriser le passage innovation/entreprises.
- Encourager le maillage et l'ouverture des Fablabs de proximité.

Améliorer l'accueil et l'accompagnement des entreprises et l'évaluation :

- Une offre foncière/immobilière mieux rationalisée et adaptée aux entreprises, la mise en place de moyens d'anticipation.
- Mieux coordonner les dispositifs et les simplifier.
- Une meilleure coordination de la communication et de l'événementiel (au sein de chaque grand bassin de vie.
- Une évolution de la commande publique destinée à en faire un véritable levier de développement local (allotissements adaptés, clauses environnementales, sociales, circuits courts, Économie circulaire, sourcing, RSE, valorisation des ressources du territoire (matériaux, productions). Le small business Act de la Région est insuffisamment relayé par les autres collectivités publiques, il est indispensable de mieux les engager dans cette démarche.
- La mise en place systématique d'indicateurs d'évaluation des politiques économiques régionales et la mise en débat avec les acteurs concernés.

Une valorisation du territoire, de son ADN et de nos atouts

- Celle-ci peut contribuer à davantage de cohésion sur le plan économique dans les domaines : maritimes, culturels, art de vivre, qualité de vie, savoir-faire, touristiques, environnementaux, énergies renouvelables, artisanat, industriels, patrimoine matériel et immatériel, productions locales,
- Améliorer la couverture haut débit, renforcer l'accessibilité de l'ensemble du territoire, la cyber sécurité, la logistique (chaque territoire devrait pouvoir se doter d'un schéma directeur dans ce domaine),
- Une stratégie maritime et méditerranéenne mieux affirmée et la mise en place d'un bureau des coopérations
- Une politique d'image, un marketing territorial fort.
- La mise à niveau des zones d'activité et leur traitement esthétique notamment les entrées de ville.

4. Sur le plan territorial

4. 1. Le diagnostic

Notre région est marquée par une mosaïque d'entités départementales disparates et une importante diversité de ses territoires infra : métropoles, zones périurbaines, rurales, littorales, zones de montagne.

L'existence de trois grandes métropoles renforce la prépondérance urbaine et participe à une forme de centralisme.

Il en résulte le sentiment d'une région à plusieurs vitesses et parfois même, d'une forme de délaissement de certains territoires aux prises à une disparition progressive de services publics essentiels.

Au travers de la cohésion territoriale, on attend de la région qu'elle soit garante pour tous les territoires d'une forme d'équité, en termes de dynamique, d'attractivité, d'aménagement, de ressources, d'offres de services publics, de formation, de transports et mobilité, d'accès aux communs, de bien-être.

Il serait également souhaitable qu'elle incite davantage les métropoles à développer des actions de partenariat avec l'arrière-pays.

Face aux inégalités sociales et territoriales croissantes, la politique régionale doit aujourd'hui s'interroger sur deux points :

Comment permettre la répartition de la création de richesses issues des métropoles sur l'ensemble du territoire ?

Comment permettre aux autres territoires notamment les territoires isolés, de créer leur propre dynamique de développement ?

4. 2. Des propositions concrètes

Les relations Interterritoriales sont essentielles car elles renforcent le dialogue, les solidarités, les partenariats, les coopérations et le sentiment d'appartenance à un même ensemble : Un territoire que l'on souhaite au plus près des citoyens, inclusif, attractif, durable, efficace, résilient, et qui sache donner confiance en l'avenir.

En encourageant des projets de territoire concertés, planifiés et contractualisés, la région permet à chaque acteur de trouver du sens dans son engagement et de jouer sa partition dans un ensemble cohérent et efficace.

- Favoriser une vision partagée et transversale du territoire régional :

Pour ce faire la région doit pouvoir s'appuyer sur la diversité des territoires.

Le modèle de développement proposé par la Région gagnerait à être plus lisible et à permettre une projection à plus long terme. De ce point de vue, les moyens mis en place en termes de prospective, doivent être renforcés car ils sont porteurs d'une vision collective favorisant la coopération et la cohésion régionale.

Quant à l'approche du SRADDET en quatre sous-ensembles : territoire Rhodanien, provençal, alpin, azuréen, elle ne correspond pas toujours à la réalité vécue par les populations et aboutit de surcroît à couper le Var en deux ce qui est loin de favoriser la cohésion.

Le découpage territorial proposé dans le SRADDET ne correspond pas toujours à une réalité vécue par les populations comme par les acteurs. Il serait donc préférable que la Région tienne compte des usages de la réalité territoriale et qu'elle organise ses politiques à partir de ces territoires vécus. L'idéal serait que les SCOTs soient calés sur les bassins de vie.

Une gouvernance plus transversale :

Afin de favoriser une cohésion institutionnelle, chaque acteur territorial doit être pleinement associé aux décisions en amont ainsi qu'à l'évaluation des actions mises en œuvre.

Plusieurs outils peuvent y contribuer à condition que la participation des principaux acteurs institutionnels ne soit pas défailante.

- Il s'agit de la Conférence territoriale de l'Action publique (CTAP) et de son renforcement

La CTAP est une instance de coordination à l'échelon régional qui peut débattre sur tout projet visant à coordonner les interventions des puissances publiques locales sur son territoire dans le cadre de conventions territoriales.

On déplore cependant son absence de fonctionnement dans notre région et l'absence quasi systématique de ses membres de droit lors de ces réunions.

La création de pôles de coopération territoriaux peut être une formule complémentaire pour constituer le bras armé de la CTAP.

Portés par la Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire (CRESS), leur rôle est de coordonner les acteurs économiques et sociaux à un niveau infra régional dans des domaines prioritaires bien identifiés. Ils constituent des passerelles efficaces entre l'économie concurrentielle et l'économie sociale et solidaire (ESS).

A l'heure actuelle, seuls 4 Pôles territoriaux de Coopération économique (PTCE) labellisés sont reconnus en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- PTCE « Eco-construction
- PTCE « RE-SOURCES, Pôle de gestion des déchets et de développement environnemental des Alpilles »,
- PTCE « Matières et couleurs du Luberon »,
- PTCE « Bou'Sol », coordonné par la SCIC Bou'sol, Marseille

- Autour des métropoles la généralisation de pôles métropolitains (loi du 16 décembre 2010) permettrait quant à elle de dépasser les strictes limites de leur territoire pour englober un espace plus vaste, plus à même de traiter à la bonne échelle les problématiques économiques, de logement, de mobilité ou environnementales.
- Dans cet esprit, le développement des inter-Scot est également souhaitable pour assurer la cohérence entre les territoires.

Encourager les coopérations et les réciprocitys entre urbain, rural et zones de montagne et littoral :

Entre ces différents territoires, nombreuses sont les coopérations à encourager dans un esprit de réciprocité :

Le champ est vaste, il concerne notamment les mobilités (mutualisation des déplacements), le logement : coopération entre les territoires urbains qui peine à loger leurs actifs et les zones rurales, le domaine économique (gestion de l'espace) ...

Sur le plan de l'ingénierie, une mutualisation des moyens est également souhaitable afin de répondre aux besoins, notamment sur le plan de l'aménagement du territoire.

Dans le domaine alimentaire, des dispositifs coopératifs peuvent être imaginés comme la Société d'Aménagement foncier et d'Etablissement rural (SAFER) et Terres de liens pour faciliter l'acquisition de foncier au profit de jeunes agriculteurs afin de produire l'alimentation destinée aux cantines scolaires.

Idem pour ce qui concerne les éco-matériaux.

Les loisirs, le tourisme (circuits touristiques), la culture sont également concernés.

Faire de l'aménagement du territoire équilibré le principal critère d'investissement public.

- A l'échelle du territoire régional, priorité doit être donnée à la poursuite des grands équipements :
 - La mobilité durable des personnes et transport des marchandises avec notamment la réalisation de nouvelles lignes ferroviaires,
 - La réalisation d'un schéma directeur multimodal de la mobilité durable,
 - La desserte directe des aéroports et des pôles d'activité sectoriels associés,
 - La structuration d'un système logistique performant et innovant couplé à un schéma directeur des espaces économiques, en coordination avec les intercommunalités et les communes concernées.

- Le renforcement des entrées du territoire (désenclavement des territoires alpins par le train, armature routière de la région à achever, la desserte multimodale des ports maritimes et fluviaux)
- La promotion des autoroutes de la mer...

Dans les infrastructures et les réseaux, la transition écologique est une opportunité pour les territoires notamment pour ce qui concerne les énergies renouvelables.

- A l'échelle des populations, les priorités portent sur :

- La lutte contre les déserts médicaux, : En facilitant le maintien des services hospitaliers en milieu rural et l'installation de jeunes médecins dans les territoires fragiles et en accompagnant mieux les professionnels de santé dans leur quotidien
- Le maintien des écoles de proximité et des services publics essentiels : La disparition de l'école équivaut à la fin de toutes activités économiques et à la désertification. Elle constitue un échec des politiques publiques.
- L'accès au logement : A ce titre, la Région pourrait encourager le retour au concept de « cité jardin » dont les principes et valeurs devraient demeurer source d'inspiration pour la ville de demain (notamment dans les quartiers péri-urbains) car elle concilie densité, mixité sociale, durabilité, esthétique, sobriété énergétique et qualité de vie.
- La couverture numérique et téléphonie mobile de chaque commune qui sont devenues des services publics vitaux dans les territoires au même titre que l'eau et l'électricité. Le numérique ouvre aux territoires ruraux et aux territoires excentrés d'importantes possibilités en matière de télétravail, de santé, de formation à distance, de simplification des démarches administratives, de services, d'accès à l'information, à la culture.
- La mobilité est aussi un enjeu essentiel avec notamment des voies de circulation fluides, le désenclavement et la desserte des zones de montagne.
- La mise en place d'une charte des services publics permettrait quant à elle de favoriser la mutualisation et l'adaptation des services dans un souci de bien être des populations. Cette charte mériterait d'être finalisée par un engagement contractuel de tous les acteurs de l'Aménagement du Territoire à l'échelle des territoires de vie (Bassins de vie ou EPCI : Etablissement public de Coopération intercommunale). Il s'agira, dans une approche réaliste et volontariste, d'adapter les services publics aux besoins des populations : horaires d'ouverture, mutualisation des équipements existants, valorisation des ressources, mobilité.
- La mise en place d'une offre de formation adaptée aux besoins des territoires, des populations et des entreprises locales notamment en amplifiant la formation supérieure dont les grandes écoles. Dans les secteurs éloignés des centres urbains, une « nomadisation » à la carte de la formation peut être organisée.

- La communication publique est elle aussi un puissant outil de cohésion territoriale :

Dans ce domaine, il est important de capitaliser sur les réussites et les initiatives territoriales, de partager les référentiels, les outils, les bonnes pratiques.

- D'autre part, la Région, légitimée par ses multiples compétences, devrait s'attacher dans ses actions de communication à davantage mettre en avant son rôle dans le quotidien des habitants. Les finalités et les objectifs des politiques et actions régionales gagneraient à être davantage explicités, territorialisés et mis en perspective en illustrant leurs contributions concrètes aux Objectifs de Développement Durable (lutte contre la pauvreté, santé et bien-être, éducation, eau, énergie, croissance économique, lutte contre les inégalités, jeunesse, protection des milieux...).
- Enfin, une évaluation systématique des politiques publiques ainsi que la mise en débat de cette évaluation avec la société civile est une nouvelle fois préconisée car elle favorise l'intelligence collective et l'engagement de chacun.

Conclusion

La Région est un espace d'ancrage, de sociabilité, d'échanges, où s'élabore la cohésion collective. C'est à son échelle que s'organise une large part des services et de l'action publique, que se structurent les échanges, les circuits de distribution, que se décident les grands équipements.

C'est en son sein que s'élaborent un certain nombre de politiques publiques et actions à visées collectives de réduction des inégalités sociales et spatiales (soutien à l'emploi, aide à la qualification, maintien et structuration des services publics, transports etc).

L'affirmation forte d'une vision prospective et collective à l'échelle de notre région, est source de cohésion au travers des politiques publiques sociales, économiques, environnementales et territoriales car elle concourt au bien-être et à la qualité de vie de chacun de ses habitants.

En contribuant au rassemblement de nos forces vives et en associant en permanence la société civile, elle permet aussi de réaffirmer son attachement au modèle républicain.

Remerciements

Le Rapporteur tient à exprimer ses remerciements à tous les partenaires ou organismes qui ont accepté de répondre aux questions du CESER, et qui par leur contribution, ont éclairé notre réflexion.

BERTRAND Julie, responsable du Dispositif régional d'observation sociale (DROS)

BION Thierry, Artisan (*Entreprise Art du Bois*) Président de la CAPEB et de l'UP2 Var

BRES REBOUL Bernadette, Présidente de la Commission Commerce à la CCIR Provence Alpes Côte d'Azur et Elue de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d' Arles

CHABERT Jean-Baptiste, Chef du service Connaissance territoriale au sein de la Délégation connaissance planification transversalité (DCOPT) pour une présentation du Bilan SRADDET accompagné de **MARJIN Thibaud**, Chargé de mission SRADDET

La CRESS – Chambre régionale des entreprises de l'Economie sociale et solidaire représentée par :

- **HECKEL David**, directeur
- **FONTAINE Geneviève**, docteure en Economie et Chercheuse au CNRS GREDEG Sophia
- **CHEMLA Philippe**, Ingénieur de Recherche

DE BOISGELIN Bernard, Maire de Saint Martin les Pallières (commune du Var)

GEHANT David, Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, de l'aide aux communes et intercommunalités au Conseil régional

Explications de vote

2^{ème} Collège

Patricia TEJAS

3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Bruno HUSS

Intervention de Patricia TEJAS au nom des Groupes CGT- FSU et Solidaires (2^{ème} Collège)

Le constat porté par l'avis sur les « vulnérabilités » de notre territoire régional est sans appel : « nouvelles formes de pauvreté, isolement des personnes, taux de chômage supérieur à la moyenne, accroissement des écarts de richesse, inégalités sociales, ségrégation territoriale, difficultés d'accès au logement, échec scolaire, recul du collectif, inadaptation du système éducatif, montée du communautarisme, défaillance de l'action publique, etc. »

Mais il aurait mérité un développement plus prospectif sur les conséquences à terme de ses évolutions. Que deviendra notre région si les inégalités sociales et territoriales continuent de croître, si les richesses continuent de se concentrer et la pauvreté de se développer ? Quelles transformations économiques, sociales et environnementales seraient nécessaires pour y remédier ? Comment s'attaquer véritablement aux racines du mal ? Quelles mesures immédiates de court terme et quelles exigences à plus long terme ?

Malheureusement ces « vulnérabilités » s'aggravent et s'aggraveront encore en raison du manque de véritable volonté politique d'y porter remède. Sur tous ces enjeux, l'État, la Région, l'ensemble des collectivités territoriales devraient agir ensemble de toute urgence afin de mener des actions en faveur de la création d'emploi ; du développement industriel (en allant au-delà des déclarations d'intention) ; de la lutte contre la précarité, source de pauvreté ; du maillage du territoire par des services publics dotés de moyens humains nécessaires à l'accomplissement de leurs missions ; d'une répartition des richesses au bénéfice de ceux qui les créent (les travailleurs) ; de la construction de logements sociaux de qualité avec des loyers abordables ; de la valorisation du vivre ensemble en déployant dans les zones défavorisées des moyens favorisant l'insertion et la lutte contre les communautarismes ; de la lutte contre l'échec scolaire ; du développement de l'éducation populaire ; du développement de transports collectifs publics adaptés aux besoins des populations...

Tout cela est affaire de choix politique et de choix dans l'utilisation de l'argent public.

L'avis est porteur de propositions d'actions immédiates que nous partageons en partie.

Même si nous aurions souhaité aller beaucoup plus loin dans des propositions de rupture pour non seulement renforcer la cohésion régionale mais aussi agir pour un monde plus juste, plus solidaire, plus fraternel, les groupes CGT, FSU et Solidaires voteront l'avis.

Intervention de Bruno HUSS au nom des 3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Les Conseillers des 3^{ème} et 4^{ème} collèges reprennent à leur compte l'impérieuse nécessité de renforcer la cohésion régionale, aussi bien sociale que territoriale, de notre belle région.

Aux éléments déjà énumérés qui peuvent y contribuer, on pourrait ajouter, des éléments tenant au patrimoine gastronomique, culinaire et culturel, et des éléments « sportifs ».

Ces éléments fédérateurs sont des leviers d'action pour renforcer une cohésion perturbée par des découpages administratifs, l'histoire, la géographie évoqués dans l'avis.

A la différence d'autres régions, citées parfois en exemple de régionalisme autour de valeurs communes partagées, la région SUD se caractérise par sa diversité, qui est certes d'abord une richesse.

Mais dans l'histoire, héritage de l'Antiquité Gréco-romaine comme dans l'art de vivre, dans les marchés de Provence comme dans la transhumance, il y a une fierté partagée de se sentir bien dans son « pays » et de pouvoir le « partager » dans ce qu'il a de meilleur, de singulier, qui renvoie au général et au « commun ».

La région SUD a toujours été une terre d'immigration, et le sentiment général qui contribue à sa cohésion s'est construit historiquement sur cette réalité, diverse, que chaque « couche » d'arrivants a contribué à enrichir pour donner un « commun » qui finalement nous appartient tous.

Les 3^{ème} et 4^{ème} collèges, sans dénigrer le charme d'autres régions, affirment donc avec force le bonheur de vivre chez nous.

Nous insistons particulièrement sur l'importance du sentiment et de la pratique du vivre ensemble.

Les 3^{ème} et 4^{ème} collèges voteront l'avis.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02
Téléphone : 04 91 57 53 00

e.mail : ceser@maregionsud.fr
Site web: www.ceserpaca.fr
Site Newsletter : ceser@regionpaca.com